

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

75061

Objet

SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE AU  
V.B.C.R.

DATE DE CONVOCATION

23 JUIN 1975

DATE D'AFFICHAGE

23 JUIN 1975

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 19

Nombre de votants 20

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante quinze  
le vingt sept juin à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M de LIPKOWSKI,

Etaient présents : MM. MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, DUFOUR,  
BUCHET, STIPAL, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,  
BROTREAU, BERLAND, BOUCHET, DELAIR, BARRIERE, PAPEAU, BOUTET,  
Me TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.Mme FAVIERE par M. BOUCHET

Absents : MM.Melle FOUCHÉ .M.COLLE,M. MONTRON, M.RIVIERE,  
Dr.DOMECC Madame BIDEAU,

Monsieur DELAIR a été élu Secrétaire.

Comme l'an dernier , le volley-ball club de ROYAN qui  
poursuit sa carrière en championnat de France nationale III,  
sollicite de la VILLE , l'attribution d'une subvention exception-  
nelle de 10 000 FR ( DIX MILLE FRANCS ) pour faire face à ses  
nombreux déplacements en France,durant la saison 1975-1976

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la demande présentée le 13 Juin 1975 par le Président du  
V.B.C.R.,

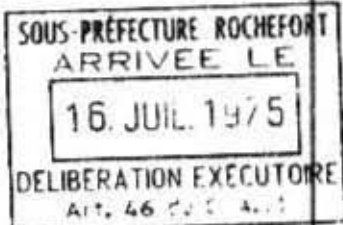
VU l'avis favorable de la Commission Municipale des Sports  
du 23 Juin 1975,

DECIDE :

- d'attribuer à titre exceptionnel, une subvention de 10 000 FR  
au volley-ball Club royannais, payable en deux fois soit:

- 5 000 F dans le dernier trimestre 1975
- 5 000 F dans le premier trimestre 1976

\*/....



- d'imputer la dépense sur les crédits réservés du chapitre 945  
" encouragements aux sports " du Budget 1975 .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



  
Guy TETARD